

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone 517 700

Cables: OAU, ADDIS ABABA

CONSEIL EXECUTIF

Septième Session ordinaire

28 juin– 2 juillet 2005

Tripoli (LIBYE)

EX.CL/205 (VII)

Add.2

**Création du Centre africain pour les
maladies infectieuses et endémiques et le VIH/SIDA
(Point proposé par la République arabe d’Egypte)**

Introduction

Les pays africains souffrent de nombreux problèmes de santé que l'on peut prévenir et contre lesquels on peut lutter. Ces problèmes sont à l'origine non seulement des décès et des invalidités mais ont également un impact négatif direct sur les taux de développement et entravent la structure sociale elle-même. Ainsi les pays africains requièrent l'adoption d'un certain nombre de mesures pour soutenir l'infrastructure du secteur sanitaire et fournir les services dans tous les domaines de la santé, notamment de lutte contre les maladies infectieuses et endémiques et de mise en œuvre des programmes matériels et infantiles. A cela s'ajoutent la mise à niveau des programmes de formation pour l'amélioration des compétences des équipes de santé et l'exploitation des possibilités qui existent déjà ainsi que la recherche d'une solution à la fuite des cerveaux du Continent africain vers les pays développés, conformément aux principes du NEPAD.

L'Égypte se félicite des relations étroites et spécifiques qu'elle entretient avec tous les pays africains, car la coopération entre l'Égypte et ces pays se développe dans tous les domaines. En effet, la coopération en matière sanitaire et de production pharmaceutique occupe une place importante dans les relations entre l'Égypte et les pays africains.

Le Ministère de la santé et de la population en Égypte a joué un rôle déterminant dans la promotion de l'amitié et de la coopération dans ce domaine en signant avec divers pays africains toute une série d'accords de coopération avec les Ministères de la Santé.

Objectif général

L'objectif de la mise en place du Centre africain des maladies infectieuses, endémiques et du VIH/SIDA est de se doter d'un Centre d'Excellence en Afrique et d'interconnecter les Ministères de la Santé des pays africains à l'appui des services thérapeutiques et de prévention et d'améliorer les compétences du personnel du secteur de la Santé. Ce procédé permettrait de limiter la propagation sur le Continent des maladies transmissibles et endémiques.

Ce nouveau Centre d'Excellence constitue l'une des meilleures formes de coopération parce qu'il fournirait le support, la recherche, le suivi et le traitement nécessaires pour tous les secteurs et assurerait des services sanitaires efficaces en Afrique.

Une élaboration et mise en œuvre efficaces des programmes thérapeutiques et de recherche compatibles avec chaque secteur favoriseraient la réalisation de ce projet. En outre, ce centre sera chargé d'élaborer un plan-cadre d'avoir recours à des ressources humaines dans le domaine de la santé. Ce centre aura l'avantage des ressources humaines africaines qualifiées et des institutions d'expertise africaines et internationales dans le domaine de la santé publique, de la médecine, des sérums, des vaccins, des méthodes de vaccination et de lutte contre les infections.

Activités du Centre

- Constituer des Comités techniques conjoints pour l'élaboration de la politique de diagnostic et de traitement des maladies endémiques, transmissibles et du VIH/SIDA ; s'engager dans les efforts de développement ; mettre en œuvre et évaluer les programmes de santé pour un transfert de technologies modernes en matière de diagnostic et de traitement, dispenser une éducation continue et des moyens de traitement de toute une série de maladies qui prévalent en Afrique.
- Echanger de visites entre experts dans le domaine des maladies endémiques et transmissibles en Afrique.
- Coopérer et échanger d'expériences en matière de formation ; dispenser une éducation médicale continue aux cadres médicaux et de l'assistance ; créer un mécanisme de coopération directe entre les centres médicaux spécialisés, les instituts de recherche et les centres de formation au Ministère égyptien de la Santé et les ministères de la Santé des pays africains.
- S'engager activement dans le jumelage de la production et de la commercialisation des services de santé, soit en Egypte soit dans les pays africains.
- Organiser des caravanes médicales pour les pays africains en vue d'élargir les services médicaux les plus récents ; fournir des médicaments et des vaccins fabriqués en Egypte ; organiser des séminaires et des réunions de haut niveau qui contribuent aux progrès médicaux et de la santé du Continent africain.
- Etablir dans les pays africains des centres médicaux spécialisés et échanger d'expériences africaines en fournissant un modèle intégré et préparer également des cadres dont des médecins, des infirmiers et des techniciens qui puissent établir à temps un diagnostic de la maladie et prescrire la thérapie nécessaire.
- Procéder au jumelage des Centres de santé et des hôpitaux avec ceux équivalents des pays africains en vue d'un échange d'expertises au niveau des spécialistes et d'autres membres de l'équipe sanitaire dont les nurses et les techniciens ; fournir des opportunités thérapeutiques aux malades et échanger d'expériences par télé-médecine tout en s'assurant de la continuité de la coopération entre pays africains au cours des semaines médicales et des séminaires scientifiques.
- Fournir aux pays africains les médicaments, sérums, vaccins et autres services requis en re-dynamisant les industries pharmaceutiques africaines déjà existantes en vue de veiller à ce qu'ils soient accessibles, à des prix abordables.
- Constituer une équipe d'action africaine d'alerte rapide en cas de situation sanitaire d'urgence.
- Soutenir la création d'un réseau de laboratoires, au niveau continental pour détection rapide des épidémies et de la propagation des maladies infectieuses et promouvoir l'efficacité des laboratoires africains.
- Fournir les moyens de surveillance épidémiologique pour éviter les effets des épidémies et limiter la propagation des maladies transmissibles.

Activités

Lutter contre et traiter les maladies endémiques, transmissibles et non infectieuses en Afrique.

1- Lutte contre le VIH/SIDA

Le Continent africain connaît l'un des taux de prévalence, du VIH/SIDA le plus élevé. Cette pandémie a ravagé les pays subsahariens. Le nombre des personnes frappées par cette maladie sur le Continent africain, se chiffrent à plus de 25 millions soit à peu près deux tiers du nombre de ceux qui souffrent de cette maladie dans le monde. Qui plus est, le VIH/SIDA est reconnu comme étant la principale cause de mortalité sur le Continent africain avec plus de 2,2 millions d'africains qui sont morts de SIDA l'an dernier. Une telle situation requiert une action collective pour lutter contre cette maladie, au niveau continental. Le Centre assurera les tâches suivantes :

Initiative

- Sensibiliser au niveau national sur les effets déjà perceptibles et l'impact de ceux à venir pour mobiliser l'action de lutte contre l'épidémie de VIH/SIDA. Lutter contre la discrimination et les stigma liés à cette maladie en menant des recherches sur le terrain en vue d'avoir une expérience sur les pratiques et les tendances africaines en la matière..
- Protéger les droits des personnes séropositives au VIH et soutenir les politiques et les programmes qui atténuent l'impact socio-économique de la maladie. En outre, pour garantir la disponibilité des médicaments, dans le cadre des soins de santé globaux et empêcher les femmes d'être exposées à la contagion en garantissant les médicaments de prévention de la transmission de la maladie de la mère à l'enfant.
- Mettre en place des mécanismes de renforcement de stratégies relatifs aux programmes, à savoir : soins de santé à domicile, traitement des maladies sexuellement transmissibles et de la tuberculose, améliorer les vaccins, disposer de sang fiable, sensibiliser les jeunes, Tests et consultations bénévoles, investissement dans la recherche.
- Les trois compagnies égyptiennes ci-après, fournissent des médicaments qui traitent le VIH/SIDA.

1 – La Compagnie Memphis produit du Nevirapina qu'il exporte vers d'autres pays.

2 – La Glaxo Egypt produit trois formules à savoir : du Combivir, Retovir et Zeffix.

3 – La Compagnie Roche produit du Viracept.

2. De l'éradication du Paludisme en Afrique

Le Paludisme est considéré comme étant une des maladies endémiques du Continent africain. Environ 90% des cas de Paludisme dans le monde se trouvent en Afrique. Le Palu est également considéré comme étant l'une des principales causes de décès de 1,5 à 2,7 millions de personnes par an.

Les fonctions du Centre sont les suivantes :

- Trouver les voies et moyens novateurs permettant de lutter contre cette maladie en accordant une importance toute particulière à l'environnement en tant que partie intégrante de la stratégie d'éradication du Paludisme en Afrique. Prodiguer un traitement médical gratuit aux enfants et aux femmes enceintes et garantir ce traitement à tous les niveaux sanitaires, établir une coordination entre les pays en vue d'organiser des campagnes inter-pays de lutte contre cette maladie. L'Égypte a éradiqué le Paludisme et entreprend la lutte contre le parasite *Gambia* vecteur du Paludisme malin, au Nord du Soudan, en collaboration avec le Ministère soudanais de la Santé. Il est possible de tirer parti de l'expérience du Ministère égyptien de la Santé et de la Population dans le domaine de la lutte et de surveillance.

3. De l'éradication de la Poliomyélite

Même si des efforts ont été largement déployés dans le cadre de l'éradication de cette maladie en Afrique, elle continue néanmoins à se propager dans de nombreux pays. Qui plus est, les cas de polio ont augmenté de nouveau, atteignant ainsi 885 cas en 2004 par rapport à 491 cas en 2003. Afin d'éradiquer cette maladie en Afrique, le Centre doit :

- Aider à mettre en œuvre les activités d'éradication de la polio en menant des recherches appliquées et sur le terrain, sous la direction du Ministère égyptien de la Santé et de la population aux fins d'organiser davantage de campagnes nationales de vaccination contre la polio.
- Soutenir les initiatives relatives à l'éradication de la polio en encourageant la coopération entre pays africains dans ce domaine et la vaccination des enfants dans les pays affectés par les conflits.

4. De la lutte contre la tuberculose

Quoique d'énormes succès aient été enregistrés au niveau mondial dans le domaine de la lutte contre la tuberculose pour la réduction des taux d'infection dans le monde, l'Afrique s'est révélée être l'exception, où ce taux a triplé depuis les années 90. Certains ont attribué cet état de fait à la propagation du VIH/SIDA en Afrique. L'organisation mondiale de la santé (OMS) estime que l'Afrique à elle seule compte environ 30% des cas de tuberculose dans le monde, le taux annuel moyen pour l'Afrique étant de 149 cas pour 1000 habitants. En outre, le taux de mortalité en Afrique dû à la tuberculose a atteint le tiers. Cette situation requiert une action collective de lutte contre cette maladie au niveau africain. Le Centre assurera les tâches suivantes :

- Sensibiliser au niveau national sur l'impact en cours et celui attendu en vue de l'éradication de cette maladie en entreprenant la recherche sur le terrain pour tirer leçons des techniques, des pratiques et des tendances africaines à cet égard.
- S'engager dans la recherche scientifique et de laboratoire visant à définir les relations entre le VIH/SIDA et la tuberculose et à trouver des solutions

pratiques pour réduire la résistance aux médicaments de la tuberculose contre les médicaments notamment chez les malades du VIH/SIDA.

- Elargir la mise en œuvre de la stratégie DOTS efficace qui permette la guérison totale des malades du SIDA dans les pays africains.
- Compléter la mise en place de centres de diagnostic de la tuberculose dans les pays africains conformément aux normes mondiales reconnues (Centre des diagnostics pour chaque 100 – 300 mille habitants, selon l'importance du problème).

5. Défis des maladies non-transmissibles en Afrique

Compte tenu des efforts considérables déployés par les pays africains dans la lutte contre les maladies transmissibles et de l'exode accru vers les villes du Continent africain, l'on a pu constater une évolution des maladies. Les maladies transmissibles ne sont pas les seules endémiques chez les Africains, à être incontrôlées des maladies non-transmissibles et endémiques elles aussi constituent un fardeau et un défi pour le Continent, il s'agit des maladies cardiaques, des diabètes, de l'hypertension, du cancer et d'autres maladies. Ces maladies endémiques sont maintenant au nombre des principales causes de morbidité et de mortalité en Afrique. Pour relever ces défis le Centre :

- Contribuera à la formulation d'un programme national, relatif à la prévention des maladies non-transmissibles. Les Administrations locales de la Santé consolideront la collecte des données sur le volume et l'impact de ces maladies et mobiliseront tous les secteurs gouvernementaux et autres secteurs en vue de coopérer au soutien de la nutrition saine, du lancement de campagnes contre le tabac et sensibilisera à la santé dans d'autres domaines.
- Fournira les soins de santé primaires aux personnes souffrant de maladies non-transmissibles, l'accent étant mis notamment sur l'adoption de mesures propres à lutter contre la tabagie et traitera les maladies mentales ainsi que l'accoutumance à la drogue et aux substances toxiques.

6. De la réforme du secteur sanitaire

Le Centre participera aux activités suivantes :

- Renforcer les capacités techniques, au niveau national, pour la planification et la gestion de l'infrastructure et fournir le financement nécessaire de toutes les activités tout en réduisant le taux d'immigration des compétences, dans le domaine sanitaire, d'Afrique à destination des pays développés.
- Sensibiliser les dirigeants au processus de réforme du Secteur sanitaire et exhorter les gouvernements à allouer davantage de ressources au développement sanitaire. Demander à tous les pays, d'identifier les indicateurs nécessaires au suivi des progrès de la mise en oeuvre de la réforme du secteur sanitaire.

De la mise en oeuvre

Le Centre aura son siège au Care et sera établi sur l'un des sites sanitaires en rapport avec l'activité du Centre en Egypte (Abbaseya Homeyat Hospital). Les pays africains, les pays amis, les donateurs, les institutions internationales pourront soutenir la mise en place de ce Centre.

Du Potentiel du Centre sélectionné

- Des laboratoires dotés d'une référence spécialisée (virus, parasites, bactériologie, pathologie, laboratoire sanguin – pharmacie).
- Cliniques pour malades ambulatoires, blocs opératoires, Unité de soins intensifs, Cathétérisation, matériel de radiographie, pavillon des malades hospitalisés.
- Pavillon de la recherche et de la formation (Laboratoire de recherche et de formation – salles de lecture pour la formation avec un réseau d'informations interne et externe relié au site mondial – télé médecine).
- Une bibliothèque électronique avec toutes les références scientifiques modernes.
- Centre épidémiologique et de surveillance.
- Tirer parti des possibilités qu'offre « Abbaseya – Homeyat Hospital » et de ses sections thérapeutiques et de diagnostique.

De la Composition du Centre

1. Un Conseil d'administration dirigera les activités du Centre.
2. Un Comité de coordination composé de 9 membres ressortissants de pays africains sera sélectionné alternativement dans les pays africains. Il se réunira tous les 6 mois pour présenter les réalisations du Centre, discuter des difficultés qui se posent dans la mise en oeuvre des activités et trouver les moyens de les résoudre.

Du budget du Centre

- Parties d'appui (pays africains, Fonds égyptien pour la coopération technique avec l'Afrique, Organisations internationales, pays donateurs).

Personnel du Centre

- Experts des Ministères africains de la Santé.
- Spécialistes dans le domaine des activités du Centre, de divers pays et localités.
- Consultants d'organisations et d'institutions internationales affiliées au Système des Nations unies.

2005

Création du Centre africain pour les maladies infectieuses et endémiques et le VIH/SIDA (Point proposé par la République Arabe d'Egypte)

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3536>

Downloaded from African Union Common Repository